



Association du comité de défense du centre hospitalier, des EHPAD et de la santé du Sud-Nivernais

1 rue Jean Jacques Rousseau

58300 Decize

Email : soutienhopitaldecize@gmail.com

Ministère de la Santé

Madame le Ministre de la santé,

Devant les défaillances des services à la Santé dans le secteur Public, nous avons quelques demandes à vous faire.

- 31 jours de fermeture des Urgences sur Decize du 1^{er} janvier 2024 à ce jour, et cela sans compter les désorganisations de ce service en procédure dégradée du 1^{er} Août au 5 Août 2024.
- même si le droit à la santé n'est pas opposable en justice, vous avez la responsabilité des services à la Santé en France pour toutes personnes résidant dans le pays, impliquant des Urgences 24h/24, 365j/365 avec le personnel nécessaire pour ces établissements, ce qui crée une mise en danger de la vie des citoyens, très loin de l'article obligeant un établissement hospitalier public à moins de 30 minutes pour ceux-ci, c'est pour cela que vous devez mettre les moyens nécessaires.
- les établissements de santé publics ne peuvent investir du fait de leur endettement (programmé par vos prédécesseurs, qui favorise le passage du public au privé), il est grand temps d'épurer ces dettes, ce qui permettrait le retour à la normale pour ceux-ci.
- il faut que votre Ministère investisse dans la formation universitaire afin d'augmenter le nombre de Médecins sur le territoire, dans toutes les spécialités, même si la Médecine Généraliste est une spécialité.
- il faut impérativement pour la Nièvre rétablir le 15 à Nevers (58), car les régulateurs répondant au 15 à Dijon (21), ne connaissent pas la géographie exacte de notre département, par exemple confondent Marzy et Varzy, 2 communes distantes de 55km dans la Nièvre, ce qui provoque une mise en danger de la vie d'autrui.

- il faut allouer des crédits aux hôpitaux de manière à ce qu'ils puissent contractualiser les étudiants dont l'État finance leurs études pour l'avenir des hôpitaux publics.
- nous demandons aussi à ce que les comptes rendus des réunions de la commission des usagers soient envoyés aux suppléants, afin de connaître les problèmes de l'hôpital de Decize, mais aussi pour savoir si le rôle de suppléant est bien exercé, tout cela pour un respect de la démocratie, nous avons fait la demande à l'hôpital de Decize qui ne nous a jamais répondu, la non reconnaissance d'une association loi 1901 est une aberration, pour ne pas dire une faute professionnelle.
- il est grand temps de rétablir les Conseils d'Administrations avec pouvoirs de décision dans chaque établissement, de même que la gestion de la Sécurité Sociale par les partenaires sociaux, dans le but de ramener la démocratie dans la santé, ce qui n'est plus le cas actuellement, seulement VOUS avez les reines de ces gestions, ce qui n'est pas démocratique du tout, arrêtons les exonérations à outrance qui font que le déficit de NOTRE Sécurité Sociale.

Madame le Ministre, vous comprendrez que, devant toutes ces demandes, qui sont le reflet de la mauvaise gestion de la santé sur les territoires, nous attendions une réponse de votre part.

Dans l'attente de vous lire, recevez, Madame le Ministre, nos salutations.

Decize le 9 Octobre 2024

pour l'association
le Président
Livet Paul